

MISE EN DEMEURE

Septembre 2026 · bail BL-0001

Agence des Quais

14 quai Saint-Antoine

69002 Lyon

04 65 71 20 20 · contact@agencedesquais.example

SIRET 912 345 678 00017

DESTINATAIRE

Baptiste et Romane Masson

6 place Jules Ferry, 69006 Lyon

3e étage

ENVOI

Le 8 octobre 2026

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Mise en demeure de payer : loyer de septembre 2026

Madame, Monsieur,

Malgré nos relances, vous restez redevable de la somme de 1 510,72 € au titre du loyer et des charges de septembre 2026, exigibles depuis le 1er septembre 2026, pour le logement situé 6 place Jules Ferry, 69006 Lyon. Avec les autres échéances en retard, le total dû s'élève à 3 021,44 €.

Par la présente, agissant pour le compte de votre bailleur, nous vous mettons en demeure de régler cette somme dans un délai de huit jours à compter de la réception de ce courrier.

À défaut de règlement ou d'accord écrit sur un échéancier dans ce délai, le bailleur se réserve le droit d'engager toute procédure utile au recouvrement des sommes dues.

Nous restons à votre disposition pour rechercher une solution amiable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Agence des Quais SAS

Loyer hors charges	1 390,72 €
Provision pour charges	120,00 €
Reste dû sur le loyer de septembre 2026	1 510,72 €

Agence des Quais SAS — 14 quai Saint-Antoine, 69002 Lyon — SIRET 912 345 678 00017 — TVA FR 32 912345678

Carte professionnelle n° CPI 6901 2021 000 045 678 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière).

Garantie financière : Caisse de garantie Rhône Caution, 8 rue de la République, 69001 Lyon, à hauteur de 120 000 €.

Responsabilité civile professionnelle : Assurances du Confluent, contrat n° RC-2024-118204.

Médiateur de la consommation : Médiation Immo Conso — mediation-immo-conso.example.